

ONEBOND DS 500 – ruban adhésif double face

Description

OneBond DS 500 est un ruban adhésif double-face à très fort pouvoir adhérent. Il est idéal pour coller les moquettes, les revêtements de sol plastifiés, les décorations murales, les panneaux décoratifs...

Propriétés physiques* :

	VALEURS STANDARDS	UNITES	TOLERANCE
Epaisseur	220	my	(+/- 10%)
Adhésion à l'acier inoxydable 180°	≥ 20	N/2,5cm	-
Résistance à la traction	30	N/cm	(+/- 2%)
Elongation	N/A	-	-
Plage de température de service	de -10 à +60 ° C	° C	-
	de 14 à 140	F	-

* Les valeurs de production standard ne peuvent pas être considérées comme des spécifications de produit.

Composition

Support : tissé

Ruban : papier siliconé sur les deux faces

Adhésif : caoutchouc synthétique

Application

Ruban adhésif double-face puissant et polyvalent avec une excellente adhérence à la plupart des surfaces telles que le verre, le plastique, les métaux... Convient pour fixer les revêtements de sol, très bonne adhérence sur les surfaces rugueuses et très facile à appliquer.

Comment utiliser :

Préparation : Nettoyer la surface afin d'éliminer les matières grasses, la poussière et autres particules avant de l'appliquer. Les surfaces à coller doivent être propres, sèches et exempt de tous résidus.

ONEBOND DS 500 – ruban adhésif double face**Stockage et utilisation**

Le ruban adhésif doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais et sec (pas plus de 21°C (70°F) et 50% d'humidité relative) à l'abri de la lumière directe du soleil. Utilisation optimale avant 12 mois à compter de la date d'expédition.

Packaging

UPC	Description du produit	Largeur (mm)	Longueur (m)	Couleur	Rouleaux par boîte
66623391434	AS02-DS 500-50mmx10m-ONB	50	10	Marron clair	44

Avis au client :

Les suggestions et recommandations sur l'utilisation de nos produits correspondent à nos connaissances les plus récentes au moment de la rédaction de cette fiche technique. Nous ne sommes pas responsables d'une éventuelle négligence dans la manipulation. Le respect de toutes les lois, y compris celles relatives à la protection de la propriété industrielle, incombe exclusivement aux utilisateurs de nos produits.